

# l'écho de Montagne

bulletin communal d'information de Montagne | n° 15 | février 2011



## le mot du Maire

Au moment où j'écris ce billet, il est encore temps de souhaiter à tous les montagnards une heureuse année 2011. Que la santé et la chance vous accompagnent cette année, vous et vos proches, et vous permettent de réaliser tous vos projets

A l'équipe municipale, mes adjoints, les conseillers municipaux...et à moi-même, je souhaite en plus une année audacieuse.

Nous avons été prudents et économes en 2010. Nous devons certainement être plus audacieux en 2011 si nous voulons mener à bien les projets dans lesquels nous nous sommes engagés.

La commune devra s'endetter cette année, pour la première fois depuis des décennies. C'est une lourde responsabilité que de contracter une dette qui sera en partie remboursée par nos enfants. Cette responsabilité si lourde soit elle, ne doit pas devenir paralysante. Emprunter pour réaliser des projets communaux, qui seront créateurs de revenus et de vie pour la commune est un acte de gestion normal et sain.

J'irai même plus loin : Je crois qu'investir dans des projets qui généreront des ressources devient une nécessité pour sécuriser l'avenir financier de notre commune. L'argent public devient rare, les subventions qui permettaient aux petites communes d'investir et faire face aux accidents continueront à se

### Coup de proje



désormais Francis s'appelle Bruno ! p 3



assainissement, 2011 année décisive p 8  
vie municipale



la bibliothèque renaît entre nous p 29



7 mars, ouverture de l'Olympide p 21  
vie intercommunale



accessibilité des bâtiments communaux p 10  
vie municipale



# sommaire

réduire. Je pense que les petites communes qui n'anticipent pas cette évolution se trouveront tôt ou tard en grand danger budgétaire.

Pour dire les choses autrement, il vaut mieux pour l'avenir compter sur nous même que sur les autres.

Compter sur nous même, ça signifie augmenter notre collecte d'impôt et surtout augmenter nos ressources patrimoniales. Le programme de 5 logements communaux s'inscrit bien dans ces objectifs. Et même si c'est un programme important qui va nous mobiliser pendant 2 ans, nous devons dès maintenant penser aux projets qui suivront parce qu'arrêter d'investir sur l'avenir serait déjà accepter de disparaître un jour. Il n'y a là aucune folie des grandeurs, juste le constat que, comme en vélo, le sur-place est impossible et que la véritable prudence consiste à toujours avancer.

Nous pouvons remercier aujourd'hui nos aînés qui ont construit un réseau d'eau, une salle des fêtes grâce auxquels nous équilibrons notre budget. Nous devons nous inscrire dans cette même dynamique. Certes, nous allons certainement laisser des dettes aux équipes municipales qui nous succéderont. Notre ambition est de leur laisser aussi les équipements et les ressources nécessaires pour payer ces dettes afin qu'elles puissent, elles aussi, continuer à investir pour le bien être de tous les futurs montagnards.

Vincent Lavergne



## Coup de proje

désormais Francis s'appelle Bruno !

pp 3-4



## Vie municipale

finances | point sur les travaux (église, ancienne école, cimetière, voirie, cantine) | assainissement collectif | maison Buisson | accessibilité des ERP | qualité de l'eau potable

pp 5-12



## Vie associative

ACCA | Club de l'amitié | AEP | Comité des fêtes | Association patriotique | sou des écoles | cantine scolaire | les bureaux des associations

pp 13-18



## Vie scolaire

quoi de neuf à l'école | projet éco-école | 11 novembre | carnet de promenade | théâtre

pp 19-20



## Vie intercommunale

centre aquatique (fin de chantier, l'Olympide, les animations) | petite enfance (ouverture de la micro-crèche, multi accueil, papilles en éveil, baby cirque, RAM) | Environnement (ordure ménagères, Assainissement individuel, contrat de rivières) | habitat | Internet | permanences accueillies sur le Pays de Saint-Marcellin

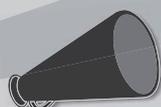
pp 21-28



## Entre nous

bibliothèque | repas du CCAS | Conférences Muzenberg | souvenirs, souvenirs | état-civil | les chanteurs du mois de mai | ça s'est passé en 2010

pp 29-35



## ont contribué à l'écho de Montagne

V. Lavergne, C. Mandier, M. Décard, M. Duckit, C. Cotte, G. Rillet, D. Vincent, AM. Giraud, M Sibille, M. C. & JB. Boffelli, G. Monier, P. & A. Vivier.

crédits photos : commune de Montagne, CCPSM, DR.

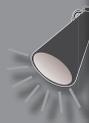
Maquette & mise en page : commune de Montagne (Aymeric Vivier).

Publication de la commune de Montagne, mairie, le village, 38160 Montagne

Directeur de publication : Vincent Lavergne

Tirage : 160 exemplaires / Impression : Multiplan, Chatte (38160)

# Coup de proje



## désormais Francis s'appelle Bruno



Ce pourrait être le titre d'une pièce de boulevard, mais il s'agit de l'épilogue de l'histoire d'une passation de savoirs réussie entre *l'ancien* et le *nouvel* agent technique de la commune.

L'histoire débute en janvier 2010, avec l'annonce du départ à la retraite de Francis Fraisse pour septembre. Nul n'est irremplaçable certes, mais Francis, c'est 25 ans au service des montagnards. Il est l'un de ceux qui connaît le mieux le réseau d'eau, les chemins, les habitants... la commune.

Le conseil décide d'anticiper au plus vite son remplacement afin que Francis puisse partager ses connaissances et savoirs avec son successeur. Une offre d'emploi est diffusée via la mission locale, une quinzaine de candidatures ramenées à six par les conseillères emploi de la mission locale, puis la sélection de trois candidats par un comité restreint du conseil municipal. Au final, le choix se porte sur Bruno Roux. La *mise à l'essai* en binôme avec Francis s'avère concluante tant par ses qualités techniques, qu'humaines.

Depuis septembre, Bruno est l'agent technique de la commune. En décembre, il a eu droit à son *baptême de la neige* avec de bonnes journées de déneigement des routes. Même si beaucoup d'entre vous l'ont déjà croisé, nous vous proposons un petit entretien pour mieux connaître Bruno.

Qui es-tu Bruno ?

*J'ai 43 ans, je suis marié et nous avons trois enfants de 18, 15 et 9 ans. Je suis natif de Chatte et j'habite à Roybon depuis 1992.*

Quel est ton parcours professionnel ?

*J'ai commencé à travailler après mon BAC, à 18 ans, comme ouvrier à Caterpillar (Grenoble) ensuite à Normabarre (Saint-Marcellin) jusqu'en 1993, puis je me suis installé comme agriculteur à Roybon.*

Pourquoi as-tu candidaté sur ce poste ?

*J'ai postulé pour cet emploi car j'avais envie de changer de vie. Ce travail me paraissait très diversifié, ça correspondait à ce que je cherchais.*

Comment s'est passée la période de *tuilage* avec Francis ?

*Mon binôme avec Francis s'est très bien déroulé. J'ai travaillé avec lui pendant six mois, Francis m'a apporté ses connaissances dans certains domaines, notamment sur le réseau d'eau. Au départ, j'ai été très surpris des multitudes de tâches à effectuer et puis je m'y suis fait !*

Une nouvelle étape pour ta vie professionnelle ?

*Oui. Maintenant, je me suis bien habitué aux multiples travaux à faire, c'est un travail agréable (même l'hiver), sans train-train quotidien. Il me plaît bien. J'espère faire la même carrière que Francis.*

Les montagnards t'ont bien accepté ?

*Je pense avoir une bonne relation avec les habitants mais c'est trop tôt pour le dire, cela se construit sur la durée.*



### *merci Francis*



Vendredi 1er octobre, les montagnards s'étaient déplacés en nombre à la salle des fêtes pour saluer le départ à la retraite de Francis Fraise. Une assistante massive pour témoigner notre gratitude à celui qui a passé 25 années au service de la commune. Employé communal, «homme à tout faire» : entretien du réseau d'eau potable, des bâtiments, d'une partie de la voirie... sans oublier son activité «favorite», le



déneigement... Francis Fraise était à lui tout seul le service technique de Montagne.

Alain Vivier, Patrick Pacaud et Vincent Lavergne, les trois maires rencontrés durant sa carrière, saluèrent unanimement les compétences techniques de Francis, mais aussi ses qualités humaines et son dévouement. Surmontant sa discrétion légendaire, Francis prononça un bref discours chargé en émotion.

Autre personne discrète mise un instant sous les projecteurs, Anne-Marie l'épouse de Francis, qui certains jours a pu maudire Montagne lorsque son mari repartait de la maison pour une fuite d'eau ou autre petit souci.



Les discours finis et les cadeaux remis, le jeune retraité fut très sollicité par les montagnards. Chacun ayant une anecdote à se remémorer, un souvenir à partager...

Encore une fois, ***merci pour tout Francis !***

La commune a fait l'acquisition d'un véhicule utilitaire d'occasion (7200€) pour tous les déplacements professionnels de Bruno.

Avant Francis utilisait son véhicule personnel.



## Finances communales

### Le compte administratif 2010

#### Etat des finances

Le résultat de l'année 2010 est marqué par l'achat, autofinancé, de la maison Buisson (155 000€). Les autres investissements notables sont l'achat du Kangoo (7200€), la réalisation de la carte des aléas (9400€) et divers travaux (voirie, église, cimetière ...). Soit au total 195083€ de dépenses d'investissement. Les travaux de voirie ont été limités, mais devront être plus importants les prochaines années.

La section de fonctionnement est toujours bénéficiaire, de l'ordre de 30 000 €, ce qui laisse à la commune la possibilité de financer des investissements raisonnables. Il sera important, à l'avenir, de maintenir cet excédent de fonctionnement. Dans un contexte de stagnation, voire même de diminution des dotations publiques, cela nous imposera de rester particulièrement économes.

		fonctionnement	investissement	cumulé
<i>recettes</i>	prévision budgétaire	256 668,00 €	345 880,00 €	602 548,00 €
<b>total des recettes</b>		181 756,03 €	210 020,40 €	391 776,43 €
<i>dépenses</i>	prévision budgétaire	256 668,00 €	345 880,00 €	602 548,00 €
<b>total des dépenses</b>		152 035,66 €	195 083,35 €	347 119,01 €
<b>résultat de l'exercice (2010)</b>		+ 29 720,37 €	+ 14 937,05 €	+ 44 657,42 €
<b>résultat reporté (des années précédentes)</b>		101 263,24 €	- 132 379,56 €	- 31 116,32 €
<b>résultat cumulé</b>		130 983,61 €	- 117 442,51 €	13 541,10 €

### projets & travaux **Le point sur les travaux**

#### **A l'église**

La sortie côté ouest était en mauvais état et donnait sur des escaliers aux marches instables. Depuis le début de l'année 2010, il vous est possible d'utiliser la nouvelle porte. Vous débouchez sur un escalier bétonné. Vous descendez les quatorze marches et vous êtes sur le chemin de l'industrie qui fait limite entre les communes de Montagne et Montmiral et donc des départements de l'Isère et de la Drôme. D'ici, vous contournez l'église par le chemin des Seglières pour revenir vers l'entrée ou sur le parking.

Nous avons confié ce chantier à l'entreprise Jean-Michel Ageron (de Montmiral) qui a assuré



les tâches de maçonnerie, de menuiserie et de serrurerie.

#### **A l'ancienne école**



Après la rénovation de l'appartement et de la salle communale en 2009, nous avons effectué, en 2010, la restauration d'une partie du mur et de la clôture qui borde la cour. Nous avons à nouveau fait appel à l'artisan qui avait travaillé à l'église auquel nous avons associé un futur retraité et un débutant. Et c'est ainsi qu'en quelques jours, Jean-Michel, Francis et Bruno ont coulé 18 mètres de ceinture sur le mur. Les piquets métalliques ont été repeints et un grillage neuf de 1 mètre de hauteur a été posé.

#### **Au cimetière**

On reprend l'équipe qui a travaillé à l'École avec toutefois un co-équipier en moins, Francis étant parti à la retraite.

Comme vous avez pu le constater le mur d'enceinte du cimetière est recouvert de tuiles qui, au fil des années, se sont effritées et sont devenues poreuses. L'eau pénètre dans le mur ce qui entraîne sa dégradation. Quelques tronçons ont été restaurés les années antérieures et en 2010, ce sont 45 mètres qui ont été repris avec le remplacement des tuiles par une ceinture bétonnée.



### **projets & travaux** **Le point sur les travaux** (suite)

#### **La voirie**

D'importants travaux notamment dus aux intempéries avaient été conduits en 2009. En 2010, nous sommes revenus à un *programme ordinaire*. La plus grosse dépense a été consacrée à la pose d'enrobé tiède pour boucher les trous et l'utilisation d'emplois (goudron + graviers) pour colmater les fissures. Ce chantier a été effectué par l'entreprise routière Chambard de Saint-Marcellin.

Des purges de fossés ont été exécutées le long des chemins. Ces travaux que nous pensons poursuivre en 2011 ont été pris en charge par l'entreprise Buisson Terrassement de Montagne.

Quant au déneigement, il est toujours assuré par



la commune qui possède son tracteur équipé d'une lame biaisée. Bruno, le successeur de Francis, a déjà eu l'occasion de faire son apprentissage de l'engin début décembre puisqu'il est tombé en cette fin d'année près de 40 centimètres de neige collante. Habitué à la conduite du tracteur, il a su faire face à la situation.

Enfin, en cours d'année, le conseil municipal a dû faire un choix concernant l'utilisation de pesticides sur les chemins, notre décision mettant en jeu l'attribution de subventions pour l'entretien de la voirie. A partir de 2011, fini les pesticides, nous utiliserons le désherbage thermique au gaz.

#### **La cantine**

Courant juin 2010, une question se pose «peut-on installer la cantine en bas ?» Pourquoi cette question ?

25 élèves sont annoncés pour la rentrée de septembre et laisser la cantine en haut signifie 2 services et l'embauche d'une seconde personne. Les containers livrés pour les repas sont lourds à monter jusqu'à l'étage et difficiles à acheminer sans renverser les plats. Enfin des travaux (évier...) et des achats de tables (nappes plastiques interdites) sont à prévoir.

Pour toutes ces raisons, le conseil municipal a décidé de changer le lieu de restauration scolaire dans la salle de réunion du rez-de-chaussée. Quelques travaux d'électricité et de plomberie confiés à des professionnels, le reste, pause de la faïence et installations des meubles ont été effectuées par Bruno Roux (notre agent technique).

Coût des travaux : 6000€

A présent l'acheminement des containers est beaucoup moins pénible pour les salariés. Quant aux enfants, ils ont une salle plus agréable (lumineuse, spacieuse, moins bruyante...) et accessible à tous.



### projets & travaux **Assainissement collectif**

L'écho de Montagne précédent faisait une large part à notre projet d'assainissement collectif. Ce projet a avancé au cours de l'année et nous entrons maintenant dans une phase d'études plus concrètes.

Le zonage d'assainissement, tel que prévu par notre schéma directeur, a été soumis à enquête publique entre le 6 juillet et le 10 août 2010. Au cours des 4 permanences, 12 résidents de la commune ont rencontré le commissaire enquêteur. Ce qui montre l'attention portée à ce projet.

Le déroulement de l'enquête publique a permis de mettre en évidence les nombreuses interrogations que suscitent un tel projet et la municipalité se devra d'apporter les meilleures réponses dans les meilleurs délais. Le 2 septembre, le commissaire enquêteur a remis un avis favorable sur le principe du raccordement du village et du hameau de la Morletière à un réseau d'assainissement collectif.

Au cours de l'été, nous avons aussi lancé un appel d'offre pour attribuer le marché de maîtrise d'œuvre de ce projet. La commission d'appel d'offre a confié cette mission au bureau d'études Alp'études.



Une première réunion d'information publique a été organisée le 19 novembre 2010, avec Alp'études. Les grandes lignes du projet étaient déjà connues de la plupart des personnes concernées mais cette réunion nous a permis de commenter le projet et de répondre aux nombreuses questions des habitants.



Les études préliminaires en cours (topographie et géotechnie) devront confirmer la faisabilité de notre assainissement collectif. Nous espérons disposer de premiers résultats à la fin de l'année. Malheureusement, nous avons pris du retard pour attribuer les études préliminaires car les premières offres reçues pour la réalisation des relevés topographiques ne nous semblaient pas satisfaisantes. Au moment où ces lignes sont écrites, nous n'avons toujours pas la certitude que le projet soit techniquement réalisable.

Si les études préliminaires en confirment la faisabilité, nous demanderons alors à Alp'étude d'affiner le chiffrage de réalisation et d'exploitation des installations. Parallèlement nous essayerons de sécuriser les subventions auprès du conseil général de l'Isère et de l'agence de l'eau. Nous disposerons alors d'une vision fiable de l'économie du projet. Comme promis aux habitants concernés, nous serons alors en mesure d'organiser une deuxième réunion publique d'information, avec des chiffres cette fois.

La municipalité devra, à ce moment là, décider de s'engager ou non dans ce projet, et ce ne sera certainement pas une décision facile.

### projets & travaux **Maison Buisson**



L'écho de Montagne nous donne l'occasion, une fois par an, de faire le point sur les principaux projets de la municipalité. Et assurément, l'achat et la rénovation de cette maison sera un projet majeur de notre mandat.

La commune a donc acheté cette maison en mars 2010 pour la somme de 155 000€ (toutes taxes comprises). Cette acquisition a pu se faire sans emprunter puisque les équipes qui nous ont précédées avaient laissé à la commune une trésorerie suffisante, il faut le signaler.

Notre planning initial prévoyait qu'un permis de construire serait déposé au cours de l'année 2010. Cela, n'a pas été le cas et nous le regrettons. Nous avons conscience d'avoir pris un peu de retard au démarrage de ce projet. Ce retard s'explique en partie par notre prudence dans un environnement administratif et financier instable. Les conditions de subvention pour les constructions de logement se sont considérablement dégradées au cours de l'année, conséquence de la crise et de son impact sur les budgets de nos financeurs. On nous a également demandé de réduire à 3 logements le programme initial subventionnable.

Dans ces conditions nous n'avons pas donné une grande priorité au démarrage du projet, soucieux de gagner en visibilité financière avant d'engager la commune dans des travaux qui nécessiteront, à coup sûr, un emprunt important.

Rappelons ici les raisons qui ont poussé le conseil à s'engager dans cet investissement. Notre but est essentiellement de dynamiser le cœur du village en menant à bien un programme de logements locatifs qui permettra à la commune d'accueillir une population jeune. Nous souhaitons aussi profiter de ce projet pour embellir le village. Enfin, nous pensons contribuer à sécuriser les finances de la commune en créant des revenus locatifs. Toutes ces raisons restent valables et nous n'avons pas acheté cette maison pour la regarder partir en ruine. Nous allons donc, dès ce début d'année, relancer quelques étapes importantes du projet : demande de programmation de logements sociaux, finalisation du projet et dépôt du permis de construire, montage des dossiers de subventionnement.

Notre objectif est maintenant que des logements soient prêts à accueillir des habitants en 2012.



### Accessibilité des Etablissements Recevant du Public



Fin 2009, les ERP de la commune ont été diagnostiqués pour connaître leur niveau d'accessibilité. Le rapport ayant été rendu après la parution de l'écho de Montagne 2010, nous vous proposons un retour sur ses analyses et préconisations.

La loi du 11 février 2005 sur le handicap impose aux collectivités gérant des établissements recevant du public la pratique d'un diagnostic établissant leur taux d'accessibilité globale, pour tous types de handicaps. Sur le Pays de Saint-Marcellin, cette étude a été financée par la communauté de communes.

Mi novembre 2009, le bureau d'étude retenu (Quali consult) a visité les 6 ERP de la commune : la mairie, la salle des fêtes, l'école du lendemain, l'église, le cimetière et « l'ancienne école ». Du stationnement, jusqu'à l'accès au bâtiment, à sa circulation intérieure, en passant par la qualité des sols, de l'éclairage, des portes, des sanitaires... tout a été passé au crible.

#### Résultats

Le taux d'accessibilité moyen (pour les 6 bâtiments) est de 50,8%. Bon ou mauvais pourcentage ? La question ne se pose peut être pas en ces termes. Il n'est pas humainement acceptable qu'une personne ne puisse accéder à un bâtiment parce qu'elle est en situation de handicap.

On associe trop souvent le handicap au handicap physique et au fauteuil roulant. Ce n'est pas que ça. Nous devrions, si tout va bien, vivre plus longtemps. Avec l'âge, il arrive que notre autonomie se réduise : difficultés pour marcher, voir, entendre... Ces difficultés entrent aussi en compte dans l'élaboration des taux d'accessibilité.



#### Méthodologie

Pour réaliser son diagnostic Quali consult a pris en compte un large panel de handicaps ou déficiences : Personnes âgées ou à mobilité réduite, atteintes de handicap visuel, auditif, ayant des difficultés intellectuelles, en fauteuil roulant, de petite taille, de forte corpulence, ayant des difficultés à faire un geste de rotation du poignet.

Pour chaque composante du panel, une liste de cible à évaluer selon des critères établis : cheminements extérieurs, stationnement, accès au bâtiment, accueil, circulations intérieures horizontales, escaliers, ascenseurs, revêtement des sols et parois, portes et sas, équipements et mobiliers, sanitaires, éclairages, signalisation.

Chaque cible évaluée se voit attribuer un « taux d'accessibilité actuel ». Un taux de 100% équivaut à respect des normes en vigueur.

#### Taux d'accessibilité des bâtiments

Mairie : 54% | Cimetière : 46% | Ancienne école : 53% | Salle des fêtes : 49% | Ecole : 46% | Eglise : 57%

Le taux permet d'évaluer l'accessibilité générale d'un ERP et d'apprécier les obstacles entravant un accès total. Selon les handicaps un obstacle peut être une marche, l'absence de guidage tactile, une insonorisation perfectible, une poignée de porte inadaptée...

Sur les 6 ouvrages diagnostiqués, les obstacles rencontrés concernent à 53% les personnes en fauteuil roulant, à 20% les personnes âgées ou à mobilité réduite, à 14% les personnes ayant un handicap visuel, à 5% celles de petite taille (pour l'école). Puis suivent les personnes ayant des soucis cognitifs, auditifs, de rotation du poignet et les personnes de forte corpulence.

Cependant l'accessibilité totale et « parfaite » a un coût, 376 220 € pour Montagne ! La commune, pas plus que ses voisines, ne peut dans l'immédiat investir une telle somme, d'autant que les aides de l'Etat sont très faibles. Les associations nationales liées aux handicaps reconnaissent aussi l'impossibilité pour les collectivités, de réaliser cette mise en conformité prévue par la loi pour 2015.



Faut-il pour autant renoncer ? Le rapport remis par Quali consult dresse l'inventaire des travaux à réaliser et leur priorité. Il a permis au conseil municipal d'établir

des choix. Ainsi la cantine est passée du 1<sup>er</sup> étage au rez de chaussée de la mairie, évitant l'installation d'un ascenseur (100 000€, hors frais annuels de maintenance). Un second accès avec pente douce (prévu depuis quelques mois) a aussi été réalisé à l'église. D'autres aménagements se feront au fil du temps... et des finances.

### **Intégrer les formes de handicap**

Les diagnostics de ce genre se ressemblent beaucoup. Ils montrent la faible prise en compte des handicaps (moteur, psychique, auditif, visuel) dans la réalisation de bâtiments sensés accueillir tous les publics. Il est à espérer qu'ils marquent aussi le début d'une nouvelle ère où les handicaps seront intégrés dans les réflexions des élus, architectes, urbanistes... pour tout nouveau projet d'aménagement public. Car le handicap ou la perte d'autonomie peut concerner chacun de nous, à tout moment de notre vie.

La commission intercommunale « handicap et accessibilité » a d'ailleurs proposé aux 16 conseils municipaux de lui soumettre « pour avis » tout projet de ce type, afin que rien ne soit oublié.



### **376 220€ de travaux**

C'est le montant estimé par le bureau d'études pour une mise en conformité totale des 6 bâtiments. 39% de ce montant pour la mairie (148 000€), 25% pour le cimetière (95 700€), 16% pour la salle des fêtes (61 020€), 9% pour l'école (33 080€), 6% pour l'église (23 320€) et 4% pour l'ancienne école (15 100€).

### **8.3 millions d'euros**

C'est le montant total des travaux estimés par Quali consult pour la mise aux normes de l'ensemble des ERP diagnostiqués sur les 16 communes du Pays de Saint-Marcellin.

### **Nature de travaux préconisés**

Le quart (26.5%) des travaux porte sur l'installation d'un ascenseur (100 000€) à la mairie. Problème résolu avec l'installation de la cantine au rez-de-chaussée.

A même hauteur, on trouve des travaux de cheminements extérieurs (26.3% | 98 950€), principalement le sol du cimetière trop souple pour les personnes en fauteuil et à mobilité réduite. Ensuite viennent des travaux d'éclairage (17% | 63 430€) des parkings de la salle des fêtes, église et mairie pour faciliter leur accès aux personnes ayant des soucis de vue.

Des travaux concernant les sanitaires (10.5% | 39 300€) de l'école, mairie, ancienne école et salle des fêtes. Des travaux mise aux normes des portes (9% | 33 990€) sur l'ensemble des ERP. Puis suivent un ensemble de « petits travaux » relatifs aux sols, escaliers, stationnements et autres signalisations...

### Qualité de l'eau potable



L'eau distribuée à Montagne, comme partout, fait l'objet d'un programme de surveillance élaboré par les services sanitaires de l'Etat. Des analyses sont effectuées aux robinets, ainsi que sur nos 2 sources d'approvisionnement : les captages des murailles et le forage du grand champ.

Captée dans la forêt de Thivolet, l'eau des murailles est pure. Elle coule 9 mois sur 12 dans nos robinets et a parfois un goût de chlore. Ce goût est dû à la nécessité de chlorer cette eau pour éviter toute contamination bactérienne.

Entre juillet et octobre nous devons pomper de l'eau au forage du grand champ pour compenser le faible débit des captages à une période où la demande en eau est particulièrement élevée. Or la qualité de l'eau du forage est en dégradation régulière depuis des années.

Une analyse particulièrement mauvaise au printemps 2010 nous a fait craindre que les normes de potabilité ne puissent pas être maintenues à la fin de l'été.

Nous avons alors décidé de faire réaliser une expertise complète du forage afin de comprendre l'origine de la contamination et éventuellement d'améliorer la situation.

Cette expertise a mis en évidence une contamination diffuse de la nappe phréatique par des produits

phytosanitaires. Nous ne pouvons apporter de solution rapide à cette contamination.

Nous avons par contre constaté que l'analyse du printemps était exagérément pessimiste, les polluants s'étant concentrés dans le forage pendant la période hivernale quand on ne pompe pas.

Afin de maintenir une qualité acceptable au robinet, nous avons pris un certain nombre de mesures :

- mise hors du circuit de distribution de la première eau prélevée au forage puisque trop contaminée.
- modification des seuils de déclenchement du pompage afin de maximiser l'utilisation des captages.
- augmentation de notre quote-part de l'eau des murailles. La commune de Saint-Lattier dispose d'un droit sur 40% de l'eau. Nous avons pu, cet été, prélever jusqu'à 80% de l'eau des murailles et nous pouvons remercier nos voisins de Saint-Lattier.
- reprise de petites fuites aux captages qui nous faisaient perdre de l'eau

Finalement, grâce à une bonne dilution de l'eau du forage, la potabilité de l'eau n'a jamais été menacée cet été, mais l'alerte a été rude et la prochaine saison chaude pourrait encore nous causer quelques soucis.

Les polluants qui contaminent le forage ne sont plus distribués depuis 2003. On peut donc espérer voir diminuer cette pollution dans les prochaines années. En attendant, nous devons trouver des solutions pour sécuriser notre approvisionnement en eau qui est aujourd'hui trop dépendant du débit des captages.

La commune fait réaliser un schéma directeur de l'eau potable, conjointement avec la commune de Saint-Lattier. Nous attendons de ce schéma directeur des propositions concrètes pour sécuriser la qualité et la quantité d'eau disponible quartier par quartier et plus globalement sur la commune.

# Vie Associative

Association Communale de Chasse Agréée  
Club de l'amitié

## Association Communale de Chasse Agréée

Comme toutes les associations l'ACCA profite de l'écho de Montagne pour vous souhaiter une bonne année 2011.

Malheureusement, de nos jours le nombre de chasseurs diminue ainsi, que le gibier de passage tel que : grives, bécasses....

Par ailleurs le lièvre, lui, se maintient sur la commune. Il a été prélevé 26 lièvres au cours de la saison, produit des efforts de lâchés que nous poursuivons.

Ainsi encore cette année ont été lâchés 20 lièvres au cours du mois de décembre.

Pour le grand gibier, la saison Chevreuil a été perturbée par les aléas du temps ainsi

que par le manque de participants pour les onze chevreuils qui ont tout de même été prélevés.

Aujourd'hui, la préoccupation principale de l'ACCA est le nombre toujours plus important de chiens divaguant sur la commune qui dérangent aussi le gibier.

Amis Montagnards, nous vous donnons rendez vous les 26 et 27 mars pour les traditionnels repas chevreuils et au mois d'août pour le concours de pétanque.

Rappelons encore aux chasseurs qu'ils doivent rendre leurs tableaux de chasse avant fin Février.



Le Bureau

## Club de l'amitié



Le Club de l'amitié se félicite de ses 27 adhérents. Il a tenu toutes ses activités pour 2010.

Deux sorties en Mars et Septembre ont été organisées en plus du Repas Inter Clubs du mois d'Avril. Un vœu pour 2011, accueillir avec plaisir de nouveaux adhérents pour assurer le maintien du Club. Les réunions se poursuivent tous les derniers vendredi de chaque mois.

Le club de l'Amitié vous souhaite une bonne année 2011

# Vie Associative

Association d'Education Populaire

## Association d'Education Populaire

### Poursuivons l'effort !

Plusieurs actions ont déjà été entreprises pour sauvegarder l'église de notre village.

C'est bien indispensable pour maintenir notre identité, identité si forte, qu'une image identique avait été utilisée en d'autres temps comme symbole de la France en période d'élection présidentielle ! Nécessaire aussi pour garder la beauté, qui n'a jamais admiré la vue merveilleuse du village de Montagne dominé par son église depuis le carrefour au dessus de la Bruyère ? Utile enfin en tant que lieu de culte.

Cette année, c'est pour les vitraux que nous lançons un cri d'alarme et vous appelons à poursuivre l'effort. Ces vitraux sont beaux. Travail d'Etienne Buche, maitre verrier à Grenoble en 1892, au nombre de sept, ils montrent tout à la fois l'attachement des habitants à leur église (Dons de M.J.Verne de La Tourne et de Melle Julie Lombard) et la sensibilité de l'époque honorant les saints : Etienne, patron de l'église, portant dans son vêtement les pierres qui vont le lapider, saint Antoine, saint Amédée, saint Paul, saint Joseph. Bien sûr, Marie est présente, montrée debout écrasant le serpent sous son pied. Enfin, autre témoignage de la foi du 19<sup>e</sup> siècle, le vitrail central est celui du Sacré-Cœur de Jésus avec à ses pieds Marguerite-Marie Alacoque à qui l'Eglise doit cette reconnaissance spécifique d'un Dieu qui est amour, de cœur avec l'homme.

Ces vitraux ont de la valeur parce qu'ils sont beaux. Mais ils sont aussi... anciens. Un vitrail doit être restauré tous les cent ans ! Ils sont encore en assez bon état mais il est temps de procéder au minimum à une révision succincte en attendant une restauration plus complète (et plus onéreuse).



Que faire ? Re-affirmer, conjointement, mairie et citoyens, notre volonté de sauvegarder et maintenir l'église et notamment ses vitraux.

L'AEP a ouvert une souscription pour récolter des fonds. Tous, habitants de Montagne, cet appel nous concerne, les petits ruisseaux font les grandes rivières !

Et Madame Giraud la présidente de l'AEP fourmille d'idées pour solliciter d'autres donateurs extérieurs au village (Eglise, legs ...).

Merci d'avance.



# Vie Associative

Comités des fêtes

## Comité des fêtes



Tout au long de l'année le Comité des fêtes propose diverses animations au sein de la commune. Son but est d'animer le village en concoctant des moments de détente, de rire et de convivialité pour tous. L'équipe des bénévoles, dynamique et enthousiaste, est ouverte à tous : si vous avez envie de les rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter. Chaque personne intéressée est la bienvenue, chaque nouvelle idée aussi ...

### Les animations de l'année 2010 :

Le samedi 20 février : repas choucroute ; c'est l'occasion de se retrouver, de rompre la monotonie des longues soirées d'hiver et de venir partager des petits moments tout simples mais tellement agréables.

Le vendredi 12 mars : assemblée générale : ce fut l'heure du bilan moral et financier de l'association.

le dimanche 27 juin : un repas champêtre convivial a été offert à l'ensemble de la population : les habitants, toute génération confondue, ont participé dans la joie, la bonne humeur à ce déjeuner dominical dans une ambiance détendue avec des allures estivales. La journée s'est poursuivie par un concours de pétanque pour les uns, par des discussions animées pour les autres. Certains ont préféré profiter de la fraîcheur de la salle pour jouer aux cartes. Gageons que cette journée placée sous le soleil et l'amitié restera gravée dans les esprits de tous les montagnards.

La vogue les 21 & 22 août. Pendant deux jours, les animations se sont succédées pour le plus grand plaisir de tous. Le repas raviolas et cuisses de grenouille du samedi soir a ouvert le bal ; il attire de nombreux gourmets qui profitent de l'ambiance festive de la soirée dansante. La journée de dimanche avec son effervescence habituelle et au programme concours de pétanque, le traditionnel tiercé aux chèvres et

d'autres jeux divers et variés.

La vogue s'est achevée le dimanche soir par le dîner champêtre, la soirée dansante et le feu d'artifice particulièrement coloré cette année, puisqu'annulé en 2009 pour cause de sécheresse, il se devait d'être plus attrayant. Le tout magnifiquement orchestré par l'équipe du comité, les bénévoles et les prestataires.

Le dimanche 29 août, le comité des fêtes de Saint-Bonnet de Chavagne avait organisé des jeux inter-villages. C'est ainsi que parmi les participants, on a pu découvrir les deux équipes formées par le comité des fêtes de Montagne. Ce fut un ensemble de rires, larmes de joie et surtout d'amitié et de solidarité. Merci à l'équipe du comité des fêtes de Saint-Bonnet pour cette idée originale. A renouveler avec grand plaisir !!!

La matinée boudin et caillettes, dimanche 5 décembre à la salle des fêtes. Dégustation + verre de l'amitié = succès garanti !



Le comité des fêtes remercie ses membres pour l'énorme travail accompli cette année encore, ainsi que les «bénévoles de passage» qui nous ont été d'une grande aide : un grand MERCI !!!!

Cette année encore nous avons accueilli de nouvelles têtes et nous leur souhaitons la bienvenue et longue vie au sein du comité.

A l'aube de cette nouvelle année, les membres du comité des fêtes adressent à tous les montagnards, petits et grands, ainsi qu'à leur famille, de tout cœur, leurs vœux les plus chaleureux pour une année qu'ils leur souhaitent exceptionnelle.

«Nos cœurs sont remplis de désirs et de rêves qui colorent la vie et lui enlèvent toute monotonie. Que l'année qui commence voit s'accomplir vos plus beaux désirs. Puisse-t-elle revêtir toutes les couleurs du vrai bonheur.»

## Association Patriotique Montagne - Saint-Bonnet de Chavagne

### Commémoration du 8 mai



C'est devant la mairie que s'est formé le défilé pour se rendre au monument aux morts. Une assistance peu nombreuse présente en ce samedi 8 mai 2010.

Une cérémonie où la mémoire se transmet et l'espoir se donne comme le rappela le message d'Hubert Falco, (secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants). Un appel aux femmes, aux hommes et aux jeunes, pour prendre en main l'avenir de notre pays, qui est celui de la planète et de l'humanité.

Les dépôts de gerbes : de la municipalité, de l'association patriotique Saint-Bonnet de Chavagne/Montagne et du Souvenir Français se succédèrent devant le monument aux morts.

Après l'appel aux morts et la minute de silence, Vincent Lavergne remercia l'ensemble des personnes présentes et plus particulièrement les élus de Saint-Bonnet, les porteurs drapeaux : Gabriel Boffelli et Etienne Bossan et les enfants.

### Commémoration du 11 novembre



Une assistance nombreuse a répondu présent à l'invitation de l'association patriotique Saint-Bonnet de Chavagne/Montagne et de la municipalité pour commémorer le 92ème anniversaire de la fin de la première guerre mondiale.

Après la lecture par Corinne Mandier du message d'Hubert Falco, ce fut au tour de Mégane Germain de nous lire le texte de l'UFAC (qui désire que ce message soit lu par un adolescent ou une adolescente)

Puis les élèves de l'école du lendemain très nombreux ont participé en reprenant des phrases de poilus sur la *der des der*. Un entrelacement émouvant de phrases personnelles et de sentiments de groupe pour traduire les horreurs d'une guerre.

La cérémonie terminée, Corinne Mandier remercia toutes les personnes présente, les deux porteurs drapeaux : Gabriel Boffelli et Etienne Bossan et invita l'assemblée à prendre le verre de l'amitié à la salle de la petite école où chacun put découvrir cette nouvelle salle très agréable.

# Vie Associative

Sou des écoles  
Cantine scolaire

## Sou des écoles, Saint-Bonnet de Chavagne, Montagne



C'est sur les chapeaux de roue que l'année scolaire a commencé au sou de écoles de Saint-Bonnet de Chavagne/

Montagne avec, dès le 7 novembre, une buvette au rallye de la noix, suivie de très près par le loto le 20 Novembre. Ces deux manifestations nous ont permis d'aborder l'année sous de très bons auspices !

Car cette année encore les écoles ont beaucoup de projets nécessitant notre soutien : un voyage scolaire pour les CP/CE1/CE2, l'achat de vélos et autres jeux pour la cour de Saint-Bonnet, des

sortie à la piscine de Chatte pour 2 classes, une sortie à un salon du livre...

C'est pourquoi nous remercions les parents de leur soutien et nous vous attendons nombreux lors de nos prochaines manifestations : en commençant par le printemps de la BD (18 et 19 mars, voir agenda), suivi de la fête des enfants (23 avril), puis le vide grenier (mai) et l'année se finira avec la kermesse pour la joie des petits comme des grands !

Les membres du sou des écoles vous souhaitent à tous une très belle année 2011 !



## Cantine scolaire Saint-Lattier, Saint-Bonnet de Chavagne, Montagne



repas de Noël

L'année scolaire a débuté, à Montagne, avec un changement de taille. En effet, suite à l'augmentation des effectifs, le conseil municipal a décidé d'aménager la nouvelle salle de cantine dans la salle du conseil. Bruno s'est chargé des travaux cet été et tout le monde apprécie depuis cette salle, plus spacieuse, plus calme et surtout sans toutes les marches d'escalier pour monter les repas.

Au niveau de l'association, un plus pour la cantine cette année avec les services d'une diététicienne qui

fait partie du bureau et qui travaille en collaboration avec la cantinière pour améliorer l'équilibre des menus et intégrer dans les préparations des repas de plus en plus de produits frais et locaux.

L'année dernière 19 483 repas ont été servis entre les trois communes, les chiffres sont en nette progression avec également un nouveau mode de règlement au mois.

Au niveau intercommunal, un groupe de travail a été mis en place pour échanger les bonnes idées sur les différents systèmes de fonctionnement des cantines scolaires.

Les manifestations proposées en 2010 :

La semaine du goût "les continents en fête" où les élèves ont pu goûter et manger à la façon des pays a été très appréciée des enfants.

Le repas de Noël avec un menu digne des grands.

Meilleurs vœux à tous, le Bureau

# Vie Associative

les bureaux des associations

## les bureaux des associations



### **ACCA**

*Président*, Christophe Cotte  
*Secrétaire*, Lilian Cotte  
*Trésorier*, Michel Reynaud  
Contact, Christophe Cotte au  
06 03 55 23 90.

### **AEP**

*Présidente*, Anne-Marie Giraud  
*Secrétaire*, Thérèse Clément  
*Trésorier*, Michel Gélibert  
Contact, Anne-Marie Giraud au  
04 76 36 47 41.

### **Association patriotique**

*Président*, Jean-Claude Manquat  
*Secrétaire*, Robert Pinet  
*Trésorier*, Roland Farconnet  
Contact, Corinne Mandier au  
04 76 36 45 76.

### **Cantine scolaire**

*Présidente*, Hélène Hourdequin  
(Saint-Lattier)  
*Vice-Présidente*, Marie-Laure  
Fustier (Saint-Bonnet de  
Chavagne)  
*Secrétaire*, Myriam Décard  
(Montagne)  
*Secrétaire adjointe*, Julia Barbier  
(Saint-Bonnet de Chavagne)  
*Trésorière*, Judith Chauvet (Saint-  
Lattier)  
*Trésorière adjointe*, Blandine  
Monier (Saint-Lattier)  
Contact, Myriam Décard au 04  
76 36 47 63

### **Club de l'amitié**

*Présidente*, Gilberte Rillet  
*Vice-Président*, André Guinard  
*Secrétaire*, Simone Revol  
*Secrétaire adjointe*, Micheline  
Bonner  
*Trésorière*, Madeleine Tuffier  
*Trésorier adjoint*, Henri Broc  
Contact, Gilberte Rillet  
au 04 76 36 44 74

### **Comité des fêtes**

*Président*, Patrick Pacaud  
*Secrétaire*, Frédéric Porotti  
*Trésorier*, Lilian Cotte  
Les membres : Jean-Baptiste  
Boffelli, Muriel et Daniel Bougy,  
Caroline Cotte, Luc Foulquier,  
Rudy Mandier, Guillaume Monier,  
Anaïs et Martine Pacaud, Laetitia  
et Adrien Sénéclauze, Madeleine  
Tuffier, Michel Vial, Delphine  
Vincent.  
Contact, Patrick Pacaud au  
04 76 36 45 71

### **Sou des écoles**

*Présidente*, Sandrine Lambert  
*Vice-Présidente*, Véréne Gastinel  
Mieusset  
*Secrétaire*, Fanny Delaguillaumie  
*Secrétaire adjointe*, Carine  
Buisson  
*Trésorier*, Cédrick Gardon  
*Trésorier adjoint*, Pascal Thirion  
Contact :  
associationdusoudesecoles@  
gmail.com



# Vie Scolaire

Classe de découverte



## Quoi de neuf à l'école?

### Une classe de découverte

En mars 2010, les élèves de Montagne ont fait connaissance avec leurs correspondants de SERRES-MORLAÀS (Pyrénées-Atlantiques, département 64).

En effet, les deux enseignants avaient organisé une classe de découverte commune à La Bourboule (en Auvergne). Les objectifs principaux étaient :

- la rencontre avec les correspondants
- l'étude du Moyen-Age avec la visite du château de Murol et d'un village médiéval
- des recherches et un repas médiéval
- les volcans avec l'ascension du Puy de Pariou
- la lecture de paysage

descente au fond du volcan



avant le départ, enquête dans la gare



au château de Murol





# Vie Scolaire

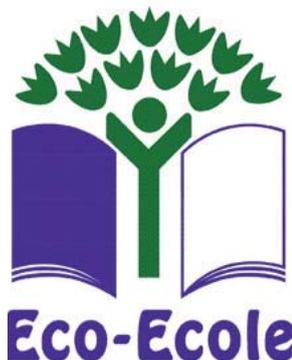


Eco-école  
11 novembre  
Carnet de promenade  
Théâtre



## Projet Eco-Ecole

Les enfants et leur enseignant sont toujours engagés dans le projet qui vise à faire de notre école une éco-école, c'est-à-dire une école dans laquelle les enfants sont sensibilisés à l'écologie, dans laquelle la production de déchets est réduite, les déchets triés, le papier récupéré, l'énergie économisée.



Ces efforts sont récompensés, pour la troisième année consécutive, par le renouvellement du label « éco-école » pour l'année 2009/2010.

## 11 novembre

Chaque année, l'école participe à la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

En 2009, les enfants avaient lu ou récité des poèmes qui parlaient de paix.



En 2010, après avoir étudié en Histoire la 1ère guerre mondiale, ils ont lu des phrases qu'ils avaient eux-mêmes écrites sur le thème de la souffrance, de la guerre ...

## Carnet de promenades

Après le succès du **jeu des 7 écoles** (+ de 600 exemplaires vendus en 2007/2008), la classe se lance dans la réalisation d'un carnet de promenades à Montagne.

Il s'agira de mieux connaître le village en suivant l'alphabet. Nous sommes donc à la recherche de toutes les informations (légendes ...) qui pourraient agrémenter ce carnet.

## Théâtre à l'école du Lendemain

Depuis novembre 2010, un atelier de théâtre se déroule tous les jeudis soirs, après la classe, dans la nouvelle salle de la vieille école. 14 enfants de CM1 et CM2 participent. Au menu :



exercice du mouvement suspendu

- des jeux de rythme
- des exercices d'articulation vocale
- des exercices corporels
- des lectures
- une mise en scène

En fin d'année scolaire, un petit spectacle sera certainement proposé à la population puisque le groupe a choisi une pièce et a commencé le travail de mise en scène.



En 2010-2011, le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Montagne / Saint-Bonnet de Chavagne accueille, 113 enfants (115 l'an dernier) répartis en 5 classes. Parmi ces 115 enfants, les petits Montagnards sont au nombre de 26, ce qui représente 23 % de l'effectif global. La classe de Montagne accueille 24 élèves de CM1 et CM2.

### Chantier terminé



Les travaux de construction du centre aquatique se sont achevés à la fin du mois de décembre dernier. 2010 a vu la mise hors d'air et hors d'eau du bâtiment, avec notamment la pose de la charpente et ses impressionnantes poutres de 32m de long acheminées en convoi exceptionnel. Un jeu d'assemblage grandeur nature. Ensuite tout s'est enchaîné et le nombre d'intervenants s'est multiplié. Pose du toit, des menuiseries extérieures, des robes inox des bassins sportif et ludiques, des systèmes de traitement d'eau, de chauffage, des cloisons, du carrelage... puis les dernières finitions à l'intérieur de l'enceinte.

Les extérieurs ont aussi changé d'allure. Les parkings sont réalisés, restent le bitume à tirer et les aménagements paysagés à finaliser. De l'autre côté du centre aquatique, la plage extérieure se dessine. La terre a été remblayée et là encore, les aménagements paysagés restent à finaliser.

Les travaux finis à l'intérieur du centre aquatique, la piscine est désormais en phase de tests. Test des bassins, de la mise en eau jusqu'à son traitement. Test des systèmes de chauffage et de ventilation. Parallèlement à ces tests, l'équipe prend en main l'équipement et se prépare à accueillir tous les nageurs dès le lundi 7 mars.



### Centre aquatique, l'Olympide

Après avoir sollicité l'avis des écoles et des conseils municipaux de chaque commune, le centre aquatique intercommunal a désormais un nom. Les élus du Pays de



Saint-Marcellin ont opté pour « l'Olympide » lors du conseil communautaire du 5 octobre 2010. Une proposition émise par le conseil municipal de Dionay. L'ouverture des portes de l'Olympide est prévue pour début mars.



### Les animations aquatiques

L'Olympide permet toutes les pratiques aquatiques. Les sportifs pourront nager, les oisifs se détendre dans le bain à bulles, les récréatifs dévaler le toboggan ou nager à contre courant dans la rivière. L'équipe des maîtres nageurs de l'Olympide a aussi «

planché » sur un programme d'activités accompagnées. Des cours d'apprentissage ou de perfectionnement de la natation des bébés aux adultes. Des cours de mise en forme plus ou moins intenses et toniques, de l'aquafitness à l'aquabiking. Les inscriptions aux différents cours se feront lors de l'ouverture, début mars, de l'Olympide. Une fiche d'inscription, nécessitant un certificat médical de moins de 3 mois, sera à remplir. Cette première semaine d'ouverture sera une semaine découverte où les activités seront à moitié prix.

Pour connaître les détails pratiques : [www.lolympide.fr](http://www.lolympide.fr)

### 📣 Ouverture de la micro crèche, les lutins du rosier



Depuis le 1er septembre (2010), les familles du Pays de Saint-Marcellin disposent d'une nouvelle structure d'accueil pour les 3-36 mois. La micro crèche a ouvert ses portes au cœur du village à Saint-Hilaire du Rosier. Si la structure est «micro» par le nombre d'enfants accueillis : 10, ses principes de fonctionnement sont les mêmes que pour une crèche «traditionnelle». Etablie dans

un appartement de 110 m<sup>2</sup>, être à la micro crèche, c'est un peu comme être « à la maison » pour les enfants. Dans la cuisine, Ezzahra leur prépare de délicieux petits plats, et Valérie, Julie et Sandra s'occupent d'eux en permanence dans les espaces de vie commune.

Un vrai petit nid douillet constaté par les élus intercommunaux, les financeurs (CAF, Conseil Général, MSA), les professionnels de la petite enfance et par les parents lors du baptême de la micro crèche, les lutins du rosier. Tous ont salué cette réalisation qui témoigne du fort engagement intercommunal en faveur de la petite enfance. Un engagement qui a débuté dès 2008 par le transfert progressif des équipements saint-marcellinois (RAM, crèche et halte garderie) et qui se poursuit avec la réalisation d'un multi accueil.

### 📣 Début des travaux du multi accueil à Chatte



Autre projet d'envergure pour l'accueil des jeunes enfants, la construction d'un multi accueil. Un multi accueil combine au sein d'un même espace les fonctions de halte garderie et de crèche. Un nouveau type de structure traduit aussi l'évolution des demandes de garde des familles. Son implantation à Chatte (face au collège et au gymnase) a été choisie pour capter le flux de circulation des habitants des coteaux et des plaines qui passent quotidiennement par «l'entonnoir chattois» pour leurs activités.

Outre l'accueil des 3-36 mois, le projet intercommunal prévoit également l'intégration d'un espace dédié au Relais Assistantes Maternelles et au Lieu d'Accueil Enfants Parents (pirouette). Soit au total, un bel ensemble de 550 m<sup>2</sup> composé d'espaces de sommeil, de change, d'activités, de jeux, de permanence, de réunion et de travail... Le multi accueil pourra recevoir un maximum simultané de 36 enfants.

La réalisation de ce bâtiment prend en compte les aspects environnementaux (intégration paysagère, matériaux de construction et équipements, consommation d'énergie et d'eau, gestion des déchets...). Les travaux ont débuté fin août, pour une ouverture prévue pour le second semestre 2011.

### Les papilles en éveil



Pendant la semaine du goût les équipes «petite enfance» du Pays de Saint-Marcellin ont concocté un programme pour mettre les papilles en éveil.

Lors des temps collectifs du Relais Assistantes Maternelles, les animatrices ont convié des producteurs locaux à présenter et faire goûter leurs produits.

A Saint-Hilaire du Rosier, Jocelyne Revol (ferme de la Maye) a fait glisser sur les petits et grands palais un bouquet de saveurs salées et sucrées (confitures, jus de cerises, tapenades...).

A Saint-Marcellin, Marie-Chantal Rousset (ferme de Blagneux) est arrivée les bras

chargés de fromages, de lait cru, de faisselles et d'huile de noix. Dégustation et explication de la fabrication des différents fromages.

A Chatte, un escrimeur ? un spationaute ? non, non un apiculteur. Rémi Giavelli est venu avec sa combinaison, une ruche (vide) et ses productions de miel pour expliquer aux enfants et assistantes maternelles, son travail et celui des abeilles pour élaborer ce nectar.

Les enfants ne se sont pas contentés de déguster, ils ont aussi mis la main à la pâte ! Petits et grands de la crèche, de la micro-crèche et



de la halte garderie, accompagnés par quelques personnes du foyer-restaurant ont rejoint quelques «collègues» du RAM à l'heure du goûter, pour partager les ours en pain d'épice, crumbles aux fruits rouges, et autres fondants au chocolat... que

chacun avait réalisés le matin même. Le tout en musique, grâce aux talents d'une «maman de la crèche».



### Baby cirque

Du 12 octobre au 30 novembre, le RAM du Pays de Saint-Marcellin, en partenariat avec le cirque Filyfolia a proposé aux enfants 6 séances de baby-cirque. Assistantes maternelles et parents étaient aussi en piste.

Boules géantes, trapèzes, poutres et autre petit matériel cirque, chacun des plus petits (6 mois) aux plus grands (3 ans), a pu découvrir et pratiquer de nouvelles activités selon leurs choix.



Les enfants ont énormément progressé tant sur le plan de la motricité que de l'équilibre ou de la concentration. Et même les plus timides ont rapidement trouvé leurs marques sous le regard étonné et admiratif des adultes !

### Nouveauté au RAM, les permanences téléphoniques

Depuis septembre, le Relais Assistantes Maternelles a mis en place des permanences téléphoniques à destination des assistantes maternelles, des candidats à l'agrément et des parents. Son but ? Les



renseigner sur des sujets relatifs à ce mode de garde, à la législation du travail, à l'éveil et à l'éducation des 0-3 ans... Elles peuvent aussi être le moyen pour prendre rendez-vous avec les animatrices pour les permanences **sur place** au RAM.

Tel. 04 76 64 96 07 | [www.ram.pays-saint-marcellin.fr](http://www.ram.pays-saint-marcellin.fr)

### Du côté du SICTOM

#### La plateforme multifilières

La plateforme multifilières de Saint-Sauveur est en voie d'achèvement et sera opérationnelle dans le courant de cette année. Cette plateforme regroupera l'ensemble des services du SICTOM Sud-Grésivaudan. Ainsi vous trouverez en un même lieu :

- la déchetterie, qui prendra la suite de celle située à Saint-Marcellin
- la plateforme de broyage de vos déchets verts (élagage de haies et arbustes, tonte de pelouse...) qui seront réutilisés comme compost par les agriculteurs du Pays
- la recyclerie pour valoriser plus encore le tri sélectif effectué par chacun d'entre nous
- les bureaux et les garages des véhicules et matériels de collecte du SICTOM

#### La redevance incitative

Sa mise en place était prévue pour 2011, elle pourrait être décalée d'une année afin



d'ajuster quelques points. Les travaux pour sa mise en place auront lieu cette année à Montagne. Il s'agit d'installer sous terre, un

molok, dans lequel nous viendrons déposer nos ordures ménagères (triées au maximum). Ce conteneur trouvera sa place dans le village, à côté de ses collègues du tri sélectif. Les travaux d'installation sont pris en charge par le SICTOM. Le conseil municipal étudie la possibilité, de profiter de ces travaux pour enterrer les conteneurs bleu, jaune et vert afin d'alléger leur empreise paysagère.

#### [www.sictom-sud-gresivaudan.org](http://www.sictom-sud-gresivaudan.org)



La communication en ligne du SICTOM fait peau neuve avec un nouveau site internet. Plus clair, plus convivial et pratique, il est

organisé autour de 4 espaces. Le tri, pour devenir incollable sur le sujet : quel conteneur pour quel déchet, leur seconde voire, troisième vie. La redevance incitative, pour expliquer ses principes et mise en place, vous pouvez même faire une simulation financière. Un espace dédié au SICTOM pour mieux connaître le syndicat, ses services, ses élus et salariés. Enfin un espace astuces et agenda. Des astuces pour réduire (encore plus) vos déchets. Et l'agenda pour suivre l'actualité du SICTOM et des manifestations «environnementales».



#### Horaires de la déchèterie

La déchèterie située sur la ZA des échavagnes à Saint-Marcellin, vous accueille :

du lundi au jeudi de 13H30 à 18H,  
le vendredi et le samedi de 9H à 18H

Ces horaires ne changeront pas lorsque la déchèterie déménagera sur le site de Saint-Sauveur.

Téléphone : 04 76 38 36 94



#### Composteur

Si vous souhaitez recycler vos déchets issus du jardin (fleurs fanées, feuilles mortes en quantité modérée...) et ceux issus de la cuisine (épluchures, reste de repas, coquille d'œufs...), le SICTOM vend des composteurs à des prix très intéressants :

- 350 litres, en plastique ou bois, au prix de 16 euros
- 600 litres, en bois, au prix de 23 euros

Information au 04 76 38 66 03.

### Assainissement individuel et vente immobilière



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, tout vendeur d'un bien immobilier pourvu d'un assainissement individuel, devra fournir un document de conformité de son installation établi par le SPANC.

Ce document, daté de moins de 3 ans au moment de la vente, rejoint la liste des documents obligatoires (installation électrique, présence de plomb...) lors d'une transaction immobilière.

Il constate l'état de l'installation et en informe les acquéreurs : conforme ou non. Il ne remet pas la vente en cause en cas de non-conformité. Mais le nouveau propriétaire devra réaliser les travaux nécessaires dans un délai d'un an à compter de la date d'achat. Initialement prévue pour janvier 2013, cette disposition a été avancée par les sénateurs en juillet 2010.

Références législatives :

Article L1331-1-1 du Code de la santé publique créé par la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006

Article 160 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010

*[en savoir +] [www.spanc.pays-saint-marcellin.fr](http://www.spanc.pays-saint-marcellin.fr)*

### Le contrat de rivières a son animatrice



Les contrats de rivières sont des enjeux importants pour la préservation de l'environnement. Celui du Sud-Grésivaudan s'étend sur les communautés de communes du Pays de Saint Marcellin, de Vinay, de Vercors-Isère et sur une partie de la Bourne à l'Isère, soit 40 communes et près de 360 km de cours de d'eau.

Un contrat de rivières est un programme d'actions sur 5 ou 7 ans par lequel des

collectivités s'engagent à réaliser une série d'actions pour l'amélioration générale de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques (assainissement, restauration et entretien des cours d'eau, valorisation des milieux aquatiques et humides,...). Aux côtés des collectivités, l'Agence de l'eau, la Région et le Conseil Général s'engagent à les accompagner financièrement et techniquement.

Depuis octobre 2010, Noémie Nerguisian a été recrutée par la communauté de communes (pilote administratif du contrat) pour animer et coordonner le projet. Ainsi elle va suivre le bon déroulement des études en cours de réalisation, animer la concertation autour du montage du futur programme d'actions, jouer le rôle d'interface entre les acteurs locaux et les partenaires du contrat, rédiger le dossier définitif qui servira de base à la signature officielle du contrat de rivières et à son démarrage, prévu en 2012...

### Evolution des aides de l'OPAH

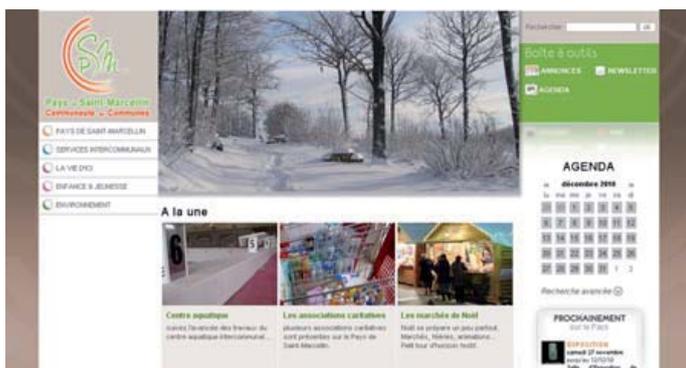
L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays de Saint-Marcellin est un dispositif d'aide piloté par la Communauté de Communes avec le soutien financier de l'Etat, de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat et de la région Rhône-Alpes. Une récente réforme fait évoluer l'orientation des aides financières. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les aides se recentrent sur la vocation sociale de l'OPAH. Trois grandes priorités sont fixées :

- lutter contre l'habitat indigne et très dégradé
- aider les propriétaires occupants aux revenus modestes à lutter contre la précarité énergétique et à se tenir à domicile pour ceux en perte d'autonomie
- soutenir les propriétaires bailleurs de logements très dégradés dans leurs démarches de rénovation



Vous avez un projet de réhabilitation d'un logement situé sur l'une des 16 communes du Pays et souhaitez savoir si vous pouvez bénéficier d'aides financières ? Prenez contact avec H&D Isère Savoie, organisme mandaté par la communauté de communes pour cette opération. Pour cela deux moyens. Soit lors de la permanence tenue tous les jeudis de 14H à 16H30 à la Maison de l'Economie du Pays de Saint-Marcellin. Soit par téléphone au 0 800 200 127 (numéro vert gratuit).

### Un nouveau site intercommunal plus proche de vous !



Le site internet de la communauté de communes a fait peau neuve début décembre (2010). Une nouvelle interface graphique et des contenus enrichis pour être au plus près de vous.

Bienvenue sur la place du village intercommunal pour vivre pleinement la vie d'ici : feuillotez l'agenda des manifestations, consultez le service de petites annonces (baby sitting, soutien scolaire...), laissez vous guider pour vos démarches administratives. La vie d'ici, c'est

aussi l'actualité des 16 communes du Pays, des listes de numéros et contacts utiles.

Site institutionnel aussi, il permet de faire connaissance avec les institutions politiques de la communauté. L'intercommunalité développant de nombreux services pour ses habitants, un gros effort de présentation et d'interaction a été fait pour permettre aux usagers de découvrir ses services ou de poursuivre en ligne les liens tissés avec ceux-ci.

Désormais vous pourrez suivre presque «au jour le jour» la vie et les activités que proposent les différents services intercommunaux.

Dans les prochaines semaines, le site verra l'arrivée de nouveaux univers. Avec toujours le même objectif, vous permettre de vivre pleinement au quotidien votre Pays de Saint-Marcellin.

Connectez-vous vite sur [www.pays-saint-marcellin.fr](http://www.pays-saint-marcellin.fr)

### **Famille / social**

**Caisse d'Allocations Familiales de Grenoble** : les lundis et mardis de 9H à 12H et de 13H30 à 16H, sans rendez-vous. Une borne CAF est à votre disposition au rez de chaussée pour vous permettre d'effectuer certaines de vos démarches. [Maison de l'économie]

**Assistante sociale de la caisse régionale d'assurance maladie** : le mardi de 9 à 12H sur RDV au 04 76 12 19 33. [Espace Saint-Laurent]

**Conjoints survivants** : le 3ème jeudi du mois, de 14H à 16H. [Espace Saint-Laurent]

**Vivre sans alcool** : informe et soutient les personnes dépendantes de l'alcool et leurs familles. Tous les lundis de 16H à 18H. [Maison de l'économie]

### **Emploi / travail**

**ADIE** : Une conseillère accueille et accompagne les créateurs repreneurs d'entreprise n'ayant pas accès au crédit bancaire (chômeurs, allocataires du RSA, salariés précaires...). Le mercredi matin sur rendez-vous au 0 800 800 566. [Maison de l'économie]

**Armée de Terre** : informe sur les métiers et carrières. Les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> mercredis matin, sans rendez-vous. Au Point Information Jeunesse. [Maison de l'économie]

**Ohée-Prométhée Cap emploi** : accompagnement des travailleurs handicapés, le mercredi, de 9 à 12H. Information et prise de RDV au 04 76 53 01 49. [Maison de l'économie]

**Fédération Nationale des Accidentés du Travail** : Accueille et informe les personnes accidentées du travail. Le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 9 à 11H. [Espace Saint-Laurent]

**CFDT** permanence juridique : le mardi de 18 à 20H. [Maison des associations]

**CGT** permanence juridique : le jeudi de 17 à 19H. [Maison des associations]

### **Habitat / logement**

**ADIL** : informe sur les questions juridiques liées au logement, que l'on soit locataire ou propriétaire. Chaque 1er jeudi du mois de 14H30 à 16H30, sans RDV. [Maison de l'économie]

**AGEDEN** : Informe sur les énergies renouvelables (solutions, coûts, financements...). Le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, sur rendez vous au 04 76 23 53 50. [Mairie]

**Architecte conseil du CAUE** : conseils (gratuits) sur vos projets de construction, rénovation, aménagement... Deux vendredis par mois de 13H à 16H30, sur RDV au 04 76 38 45 48. [Maison de l'économie]

**OPAH** : informe sur le dispositif de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et aide au montage de dossier. Tous les jeudis de 14H à 16H30, sans rendez-vous. Pour plus d'infos 0 800 200 127 (numéro vert gratuit). [Maison de l'économie]

### **Retraite**

**Caisse de Retraite de l'Assurance Maladie** : Informe et suit votre dossier. Le mardi de 9 à 12H sans RDV. Le mardi après-midi et le vendredi sur RDV au 06 80 67 79 06. [Espace Saint-Laurent]

**Centre d'Information de Conseil et d'Accueil des Salariés** (retraite complémentaire) : Informe et suit votre dossier. Le mardi sur RDV au 0 820 200 014. [Espace Saint-Laurent]

**ORGANIC & AVA** (retraite des commerçants & artisans) : Informe et suit votre dossier. Le 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 8H30 à 11H et de 13H30 à 16H. [Espace Saint-Laurent]

#### [repères]

**Mairie**,  
21 place d'armes

**Maison de l'économie**,  
7 rue du colombier  
(face à la gare)

**Espace Saint-Laurent**,  
rue Saint-Laurent  
(à côté de la médiathèque)

**Maison des associations**,  
5 rue du colombier  
(face à la gare)



## Le relais bibliothèque est de retour



La bibliothèque intercommunale du Furand revient à Montagne.

Depuis novembre 2010, votre nouveau relais bibliothèque a ouvert ses portes sur la commune pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Il s'est installé au premier étage de la mairie, à la place de la cantine.

Le relais bibliothèque c'est un rendez vous mensuel avec des bénévoles (Isabelle Alexandre, Stéphanie Guyard, Cécile Mendes Turquet et Delphine Vincent) et des professionnelles (Gaëlle Gimbert et Martine Argoud) de la lecture publique qui vous accueillent et vous conseillent.



Vous pouvez trouver des albums, des polars, des romans de la rentrée littéraire ou de terroir, des bandes dessinées, des livres documentaires pour la jeunesse et pour adultes. 70 000 ouvrages sont disponibles dans le réseau des bibliothèques du Sud-Grésivaudan.



Venez nous rejoindre chaque dernier vendredi du mois de 16H15 à 18H30. Lors de chacune de ces permanences une animation est proposée aux enfants de 17H à 18H, avec un thème différent à chaque fois.

L'équipe de bénévoles et les animatrices vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2011. Bonne année à vous tous avec plein de lectures, d'idées et surtout du plaisir, sans oublier une bonne santé pour bien en profiter.



### Prochaines ouvertures et animations

vendredi 25 février, à bas les masques.

vendredi 25 mars, blagues et poissons.

vendredi 29 avril, chasse au trésor.

vendredi 27 mai, Au pays de Ponti.

### Printemps de la BD

Les 18 et 19 mars en collaboration avec le sou des écoles. Rencontres, expo, conférence, vente...

Programme détaillé, fin février.

### En ligne

Retrouvez les infos sur le relais et interroger les bases de données pour trouver votre bonheur parmi 70 000 références, à l'adresse suivante : <http://bibliotheques.sud-gresivaudan.org/9517-annexe-de-montagne.htm>



## 📣 Repas offert aux aînés de la commune



Dimanche 25 avril, les membres du CCAS avaient donné rendez-vous aux aînés de la commune. 45 convives se sont retrouvés sous un soleil radieux à la salle des fêtes.



Profitant du beau temps, l'apéritif fut pris sur la terrasse. Petite photo de «famille» avant de passer à table. Une table copieusement fleurie par la «gente féminine» du CCAS avec des compositions «faites maison».

La nouveauté de l'année se situait dans les assiettes, avec un changement de traiteur, histoire de varier un peu les goûts.

L'équipe de *cuisine & saveurs* (Saint-Marcellin) a enchanté la très grande majorité des palais, par leurs menus créatifs.

Au dessert, certains convives se sont vu remettre un présent pour fêter les anniversaires : Claire Belle (91 ans, doyenne), André Brun (90 ans, doyen), Josette Guinard (80 ans), Henri Broc (80 ans), Therese Mandier (70 ans) et Gaston Perotto (70 ans).



Une belle orchidée pour les dames et un coffret de vin pour les messieurs.

Le repas achevé, l'après-midi s'est poursuivi autour d'un jeu de cartes, sur le terrain de boules sous les toujours chaleureux rayons du soleil, ou autour d'une table pour discuter entre amis, tout simplement.



En fin de journée, chacun repartit avec son brin de muguet porte bonheur, heureux d'avoir passé une agréable journée.

Mi juillet, quatre colis préparés par le palais fermier de Chatte ont été portés aux personnes de plus de 80 ans qui n'avaient pu assister aux repas du 25 avril.

## 📣 Conférences Münzenberg



L'université populaire de Romans (ACCES) organise les lundis 11 et 18 avril 2011 (de 18 à 20H), un cycle de conférences intitulé *Willi Münzenberg : le mystérieux pendu de Montagne, acteur de l'internationale communiste*. Le 11 avril, Alain Chaffel, professeur d'histoire traitera de

l'évolution du mouvement communiste international entre 1917 et 1940. Le 18 avril, Michel Jolland fera le point sur les enquêtes et les hypothèses de la mort de cet énigmatique personnage. Jacki Vinay abordera son influence et son rôle auprès des intellectuels dans sa lutte contre les fascismes.

Prix : 19.60€ adhérents / 24€ non adhérents. Contact : 04 75 05 04 45 / 26 rue Saint-Antoine à Romans (près de la mairie).



## souvenirs, souvenirs...

année scolaire 1980-81



*Vous reconnaissez-vous, ou certaines têtes vous sont-elles familières ?*

*En haut, rang 1 (de gauche à droite) : Mme Jausy, Florence Boffelli, Séverine Bordier, Delphine Cotte, Lionel Garex, Sébastien Buisson, Christophe Cotte, Jérôme Bordier, Christine Boissieux, Mme Rolland.*

*Rang 2 : Stéphanie Machon, Sandrine Vincent, Eric Duport, David Vincent, Eric Vincent, Carole Bordier, Stéphane Gélibert, Bertrand Regache, Isabelle Boffelli.*

*Rang 3 : Annick Vincent, Sylvianne Boissieux, Patricia Vincent, Muriel Cotte, Lilian Cotte, Véronique Tézier, Guillaume Chézot, Séverine Carle, Estelle Achard, Sophie Machon.*

*Assis, rang 4 : Sandrine Jausy, Céline Buisson, Sylvie Regache, Aymeric Vivier, Béatrice Achard, Christelle Carle.*

### ***Avis de recherche***

*Pour le numéro de l'année prochaine, nous sommes emprunteurs de photos de classe, de concrets ayant si possible une antériorité ronde avec l'année de publication (10, 20, 30, 40, 50 ans...). Si vous avez de tels documents à nous prêter, n'hésitez pas à en faire part à Corinne Mandier et à Aymeric Vivier. Par avance merci !*



## Etat-civil 2010

### Naissances

Sauty-Méresse Thimothée  
le 3 novembre 2010

Devinast Justine,  
le 10 novembre 2010

### Décès

Brechon Antoinette,  
le 28 janvier 2010

Blanc Lucienne,  
le 21 mai 2010

Carle Lucien,  
le 22 mai 2010

Monnet Léon,  
le 2 juin 2010

## les chanteurs du mois de mai



En 2010, nous avons choisi d'entrer dans le mois de mai couverts de paillettes, coiffés de chevelures bouclées et multicolores en portant des tenues qui évoquent des vedettes comme *Claude François*, des groupes comme *Boney M.* ou *Village people*. Pour notre génération, cela a été l'occasion de bonnes rigolades. Nous pensons aussi que cela a pu rappeler de bons souvenirs aux Montagnards qui nous ont ouvert leur porte lors de cette tournée en compagnie de notre fidèle *Viviane* transformée pour la circonstance en plateau disco avec sono et boule à facettes.

Nous profitons de cet article pour remercier tous les habitants de la commune qui permettent de perpétuer la tradition du 1<sup>er</sup> mai à Montagne car nous apprécions leur participation (don, muguet, étrennes) et leur accueil.



Anais, Kévin, Benoît, Emma, Teddy, Elodie, Rudy, Laëtitia, Guillaume, Gaëlle, Kathleen, Anthony, Solène, Jean-Baptiste



ça c'est passé à Montagne en 2010



galette des rois au club de l'amitié

23 janvier



l'école du lendemain en Auvergne

22-26 mars



l'école du lendemain en Auvergne

22-26 mars



90 ans d'André Brun

17 avril



Repas du CCAS offert aux aînés,  
pendant le repas...

25 avril



repas du CCAS offert aux aînés,  
du côté des boulistes...

25 avril



ça c'est passé à Montagne en 2010



1<sup>er</sup> mai

les jeunes "disco" montagnards



8 mai

au départ de la commémoration



8 mai

remise du diplôme d'honneur aux combattants de l'armée française 1939-1945 à Léon Monnet



21-22 août

vogue, musique à l'ombre



21-22 août

vogue, tiercé aux chèvres, préparation des athlètes



ça c'est passé à Montagne en 2010



1<sup>er</sup> octobre

retraite de Francis Fraisse



3 novembre

première permanence de la bibliothèque



11 novembre

pendant la cérémonie



15 novembre

90 ans de Jeanne Pressard



19 novembre

réunion sur le projet d'assainissement collectif



17 décembre

Noël à la bibliothèque

# Agenda 2010

## mars

**Samedi 5 mars**, repas choucroute organisé par le comité des fêtes, à partir de 20H, la salle des fêtes de Montagne.

**Vendredi 18 et samedi 19 mars**, premier printemps de la BD organisé par le sou des écoles de Montagne/Saint-Bonnet de Chavagne et relais montagnard de la bibliothèque intercommunale du Furand, à la salle des fêtes de Montagne.

**Vendredi 18 mars**, de 17H à 23H, rencontre avec des auteurs, vente de BD, apéritif dinatoire puis conférence sur *métiers et techniques de la BD*.

**Samedi 19 mars**, de 10H à 13H, ateliers ludiques autour de la BD animés par des professionnels pour petits et grands.

**Samedi 26 et dimanche 27 mars**, repas chasse organisé par l'ACCA, à midi à la salle des fêtes.

## avril

**Dimanche 10 avril** repas offert aux aînés montagnards par le CCAS.

(date à déterminer) fête des enfants organisée le sou des écoles Montagne/Saint-Bonnet de Chavagne.

## mai

(date à déterminer) Vide grenier organisé par le sou des écoles Montagne/Saint-Bonnet de Chavagne, au château de l'Arthaudière.

## juin

**Dimanche 26 juin**, repas offert aux montagnard(els), par le comité des fêtes.

## août

**Samedi 20 et dimanche 21 août**, vogue organisée par le comité des fêtes.

**Dimanche 21 août**, concours de pétanque à 13H30 au village, organisé par l'ACCA

## décembre

**Dimanche 4 décembre**, matinée boudin organisée par le comité des fêtes.

## **vo**tre mairie

est ouverte  
le mardi de 14 à 16H et le  
vendredi de 14 à 18H.

Rencontre avec  
Monsieur le Maire,  
les mardi et vendredi  
sur rendez-vous

Tél. / Fax. 04 76 36 40 15  
mairie.montagne@wanadoo.fr



## **Pompiers recherchent volontaires**



Les casernes de pompiers du Pays (Saint-Antoine l'Abbaye, Chatte, Saint-Marcellin...) fonctionnent grâce à l'investissement d'hommes et de femmes volontaires. Ce n'est pas leur métier de venir nous secourir, c'est leur état d'esprit. Chaque année le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère lance des campagnes de recrutement afin

de renouveler les effectifs des différentes casernes. Devenir sapeurs pompiers volontaire n'est pas un challenge impossible. Il faut avoir entre 16 et 55 ans, être motivé et avoir envie de venir en aide aux autres. Vous voulez vous engager dans cette aventure humaine ? N'hésitez pas à vous renseigner au 04 76 38 00 18 (caserne de Saint-Marcellin). Une information sur l'aptitude, les conditions de recrutement, la formation, les missions et la disponibilité des sapeurs pompiers volontaires vous sera donnée. Date limite de clôture des candidatures, le 25 février 2011 (prochaine session en septembre).